COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL

N° 44/11.05 – Municipalité en corps

Objet : Planification des investissements 2006-2009

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Vous trouvez dans cette communication le troisième exercice de plan d'investissements quadriennal présenté par la Municipalité.

La prévision des dépenses d'investissement est résumée au chapitre 3 (tableau des investissements détaillés en annexe). Elle est précédée d'une analyse succincte des éléments financiers (cf. chapitre 2) et complétée par un plan financier sommaire (cf. chapitre 4).

La Municipalité prévoit une hausse des besoins d'investissement du patrimoine administratif, due pour l'essentiel aux objets relatifs à la gestion du patrimoine.

Cette communication ne se fonde sur aucune base légale[1] et chaque nouvelle dépense d'investissement planifiée en annexe devra automatiquement faire l'objet d'une demande de crédit[2] par le dépôt d'un préavis au Conseil communal.

2 ANALYSE FINANCIÈRE

L'évolution du compte de fonctionnement (cf. figure 1) est très chaotique. On constate une hausse relativement régulière des charges et des revenus entrecoupée d'événements ponctuels comme en 1998 avec l'encaissement d'un important impôt succession ainsi qu'en 2003/2004 avec la fin du processus EtaCom et la taxation annuelle postnumerando.

figure 1 : évolution des charges et revenus

Il faut également relever l'augmentation progressive de la participation des communes à la facture sociale de 33% à 50% en trois ans de 2002 à 2004.

L'introduction de la nouvelle péréquation intercommunale en 2006 amène une augmentation plus forte des charges que des revenus.

Les recettes fiscales progressent régulièrement de 1997 à 2003 malgré la stabilité du taux d'imposition (cf. figure 2).

---

[1] Le Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) prévoit à ses articles 18 et ss uniquement la présentation au conseil général ou communal d'un plan des dépenses d'investissements annuel (pour Morges, inséré dans le fascicule du budget annuel).

[2] Art. 14 RCCom

Les revenus 2004 comprennent deux années extraordinaires de produit d'impôts sur le bénéfice et le capital de la Romande Energie.

Ensuite, la baisse du produit des impôts est due à la bascule des points d'impôt effectuée en 2004 (passage de 95 à 72,5 points) et non pas à une éventuelle baisse du revenu des contribuables morgiens comme le confirme l'évolution de la valeur du point d'impôt avec une tendance positive sur toute la période

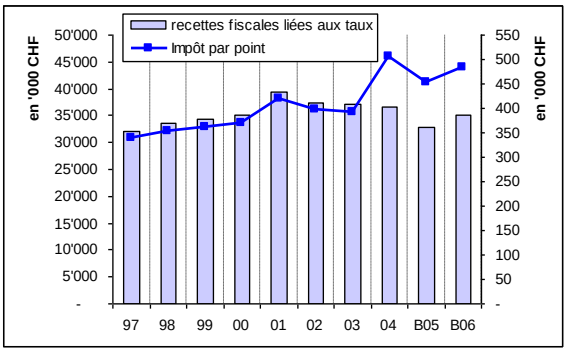

figure 2 : évolution recettes fiscales et point d'impôt

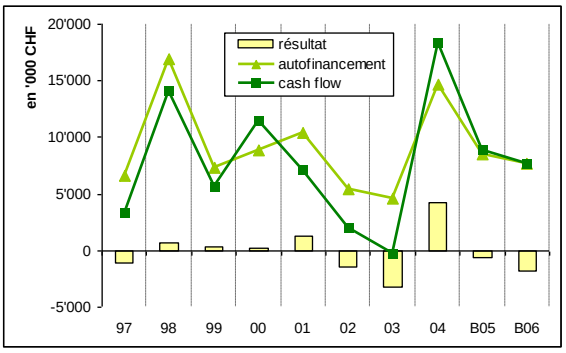

figure 3 : évolution résultat, autofinancement et cash flow

L'autofinancement augmente légèrement de 1997 à 2001 avec un pic de plus de CHF 10 millions en 1998 suite à des recettes extraordinaires. Cette période voit les comptes se boucler avec des excédents de revenus (cf. figure 3).

En 2002 et 2003, faisant suite à la brèche fiscale (taxation 2001-2002bis) et aux augmentations des reports de charges du Canton déjà mentionnés, l'autofinancement baisse et des excédents de charges sont réalisés.

Le niveau record de l'autofinancement 2004 contraste avec les baisses prévues aux budgets 2005 et 2006 car à nouveau, des décisions cantonales péjorent considérablement le ménage communal.

Les investissements se maintiennent dans une fourchette de CHF 5 millions à CHF 10 millions de 1997 à 2004. On devrait constater une augmentation des dépenses en 2006 en fonction du montant des préavis qui devraient être déposés en 2005 et en 2006 (cf. figure 4).

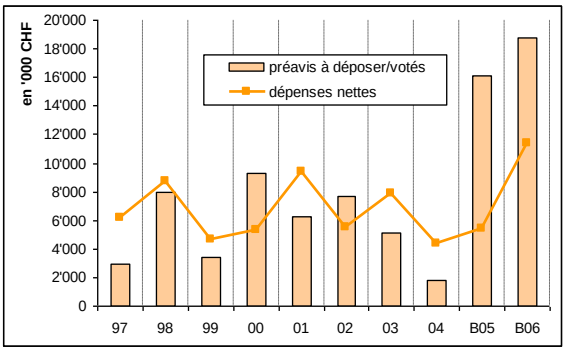

figure 4 : évolution des investissements

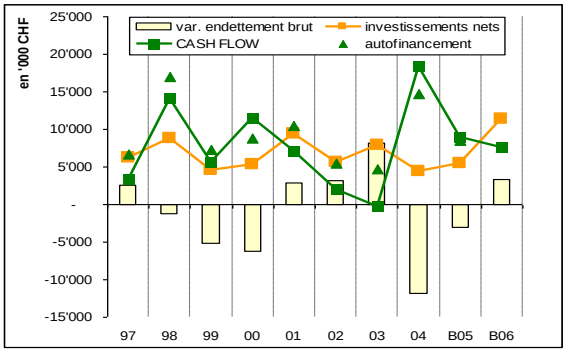

figure 5 : investissements et cash flow ; effets sur la dette

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, on constate que les dépenses d'investissement sont plus stables que l'autofinancement (cf. figure 5).

Cela découle des nombreux changements et éléments extraordinaires survenus dans les comptes de fonctionnement de 1997 à 2006.

3 PLAN DES INVESTISSEMENTS 2006-2009

Les dépenses prévues pour le plan quadriennal des investissements 2006-2009 sont de l'ordre de CHF 61,9 millions (cf. tableau 1a). Sur ce montant planifié, CHF 5,5 millions concernent des crédits déjà votés, la grande majorité des dépenses doivent donc encore faire l'objet d'un préavis au Conseil communal.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2006	2007	2008	2009	cumul 06-09
crédits votés au 31.12.2004	1'595'000	1'092'000	85'000	-	2'772'000
crédits votés en 2005	2'713'500	15'000	-	-	2'728'500
crédits déposés en 2005 (en cours)	1'102'400	-	-	-	1'102'400
crédits à déposer d'ici à fin 2005	2'335'000	1'000'000		-	3'335'000
crédits à déposer en 2006	3'624'000	9'810'000	3'180'000	2'100'000	18'714'000
crédits à déposer 2007-2009	-	8'766'000	12'130'000	12'330'000	33'226'000
Total des dépenses planifiées	11'369'900	20'683'000	15'395'000	14'430'000	61'877'900

tableau 1a : dépenses d'investissement 2006-2009

L'évolution des plans des investissements est la suivante :

Plan 2004-2007	CHF 45'842'000	
Plan 2005-2008	CHF 41'347'300	- CHF 4'494'700
Plan 2006-2009	CHF 61'877'900	+ CHF 20'530'600

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2006	2007	2008	2009	cumul 06-09
1 aménagement du territoire	120'000	295'000	400'000	200'000	1'015'000
2 transport	217'000	-	-	-	217'000
3 sécurité publique	45'000	125'000	-	-	170'000
4 gestion du patrimoine	8'370'500	18'122'000	14'200'000	13'730'000	54'422'500
5 promotion économique	-	20'000	-	-	20'000
6 développement durable	550'000	250'000	-	-	800'000
7 instruction publique	60'000	60'000	60'000	-	180'000
8 sécurité sociale	-	-	300'000	-	300'000
9 sports	-	-	-	-	-
12 équipements (outils de travail)	1'907'400	1'811'000	435'000	500'000	4'653'400
14 domaines	100'000	-	-	-	100'000
Total des dépenses planifiées	11'369'900	20'683'000	15'395'000	14'430'000	61'877'900

tableau 1b : répartition des dépenses d'investissement 06-09 par axe stratégique

L'augmentation entre le plan 2005-2008 et le plan 2006-2009 vient de la hausse de plus de CHF 15 millions des dépenses pour la gestion du patrimoine qui ascende à CHF 54'422'500 (cf. tableaux 1b et 1c).

DETAIL GESTION DU PATRIMOINE	2006	2007	2008	2009	cumul 06-09
3 sécurité publique	-	-	350'000	350'000	700'000
6 développement durable	175'000	861'000	1'000'000	1'000'000	3'036'000
7 instruction publique	1'760'000	1'940'000	300'000	2'250'000	6'250'000
8 sécurité sociale	310'000	2'600'000	-	-	2'910'000
9 sports	820'000	1'050'000	-	-	1'870'000
C entretien installations techniques	3'795'500	9'071'000	7'900'000	7'830'000	28'596'500
sans affectation secondaire directe	1'510'000	2'600'000	4'650'000	2'300'000	11'060'000
Total des dépenses planifiées	8'370'500	18'122'000	14'200'000	13'730'000	54'422'500

tableau 1c : détail des dépenses d'investissement relatives à la gestion du patrimoine

Les principaux objets portés au plan des investissements répertoriés par axe stratégique sont :

Aménagement du territoire

étude urbanistique du secteur Gare-Sud,
plan directeur communal et plan directeur des circulations,
PPA Parc des Sports et PPA La Longeraie,
plan général d'affectation (PGA).

Gestion du patrimoine

réfection de bâtiments (Temple 1re et 2e étape, Hôtel de Ville, Hôtel de police, W.-C. publics),
réfection et construction de bâtiments scolaires (Chanel, Jardins, Beausobre, Petit-Dézaley, nouvelle école primaire centre ville),
aménagements ou nouveaux bâtiments (couverture de la piscine communale, projet pour le Centre de Vie Enfantine),
aménagements routiers, canalisations, conduites industrielles et éclairage public divers secteurs (rue du Sablon Est, rue Saint-Louis, Les Uttins, rue de la Gare, place Dufour, rue Dr Yersin, av. des Pâquis secteur Ouest, rue des Charpentiers, rue Louis-de-Savoie, etc.),
doublement de la conduite d'adduction d'eau et création conduite sources de Prévondavaux jusqu'au réservoir de Grancy,
aménagements ou créations de parkings (Beausobre, Charpentiers-Nord, Gare).

Développement durable

écopoint 2e étape,
station de gaz naturel ouverte au public,
mandat d'étude Agenda 21.

Equipements

pompage au lac et changement conduite eau du cimetière,
remplacement de deux camions à ordures et compacteur,
remplacement de véhicules divers,
climatisation au Théâtre de Beausobre,
remplacement de la sonorisation et de la surfaceuse de la patinoire,

4 PLAN FINANCIER 2006-2009

4.1 Hypothèse de travail

Les bases du plan financier sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous. Le point de référence est le budget 2006.

descriptions	base 2006	**période 2007 - 2009**
autofinancement de base	7'635'000	
progression charges financières (sans intérêts)	66'595'000	3% annuelle
taux d'intérêts moyen de la dette	3'665'000	4%
progression revenus financiers (sans les impôts)	37'610'000	3% annuelle
progression recettes fiscales	40'285'000	2% annuelle

tableau 2 : hypothèse pour la planification financière

Il est prévu une progression annuelle de 3% pour les charges financières ainsi que pour les revenus financiers. Le taux d'intérêts moyen de la dette est estimé à 4% pour toute la période.

4.2 Résultat de la planification

Le tableau 4 exprime le niveau de financement (suffisance ou insuffisance) et donc la variation probable de l'endettement brut sur la période de planification.

PLAN FINANCIER 2006-2009	2006	2007	2008	2009	cumul 06-09
autofinancement de base	7'635'000	7'635'000	7'234'000	6'424'000	28'928'000
augm. charges financières (sans intérêts)	-	1'998'000	2'058'000	2'120'000	6'176'000
variation charge d'intérêts	-	149'000	538'000	359'000	1'046'000
augm. revenus financiers (sans les impôts)	-	940'000	964'000	988'000	2'892'000
augm. recettes fiscales	-	806'000	822'000	838'000	2'466'000
autofinancements réctifiés	7'635'000	7'234'000	6'424'000	5'771'000	27'064'000
dépenses d'investissement nettes	11'369'900	20'683'000	15'395'000	14'430'000	61'877'900
niveau de financement	-3'734'900	-13'449'000	-8'971'000	-8'659'000	-34'813'900
(pourcentage de financement)	*67%*	*35%*	*42%*	*40%*	*44%*
endettement brut	94'515'026	107'964'026	116'935'026	125'594'026	
variation annuelle de la dette	*+3'734'900*	*+13'449'000*	*+8'971'000*	*+8'659'000*	*+34'813'900*

tableau 3 : planification financière

En fonction des éléments présentés, on peut raisonnablement penser que la dette augmentera régulièrement ces prochaines années.

Ces informations doivent être interprétées avec prudence car le calcul de la planification ne tient pas compte des éventuels charges et revenus de fonctionnement liés des investissements définis au plan ainsi que les recettes fiscales en relation avec les quartiers en développement (Sablon-Nord, La Longeraie, etc.) car difficilement quantifiables actuellement.

5 CONCLUSIONS

Cette communication et les données financières prévisionnelles qu'elle contient a pour seule ambition d'être un document de travail et de réflexion pour les années à venir.

Malgré la tendance dégagée, la Municipalité considère comme indispensable de maintenir un certain niveau d'investissements à moyen terme pour, d'une part, ne pas voir son patrimoine se détériorer et, d'autre part, continuer à améliorer les conditions cadres nécessaires au développement harmonieux de notre Ville.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 octobre 2005.

le syndic — la secrétaire adjointe

E. Voruz — M. Mayor

Annexes : Plan des investissements 2006-2009
Liste des axes stratégiques du programme de législature

Communication présentée au Conseil communal en séance du 2 novembre 2005.